

PROCES VERBAL
du Conseil municipal de Virazeil
Séance du mercredi 23 juin 2021 – 18 h 30

L'an **deux mil vingt-et-un, le mercredi 23 juin 2021**, les membres du Conseil Municipal de la commune de VIRAZEIL se sont réunis en session ordinaire à **18 h 30 en Salle des Fêtes**, par respect de la distanciation sociale et gestes barrières depuis la pandémie, sur **convocation** adressée par Monsieur le Maire, le **17 juin 2021**, conformément à l'article L.2121.10 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur Jean-Claude LATASTE a été désigné secrétaire de séance

Présents : Ch. COURREGELONGUE – L. LARRUE-MARREL - JC LATASTE – A. LEBEDINSKY – R. MARTINETTI-BRICE - ML PARAGE - V. PAULAY – P. PIRA - A. REVERTE – S. SCAFFINI – M. THEVEUX - G. TONINI-HELBERT – M. VALENTI –

Pouvoir(s) : J. CELLOT pouvoir à A. LEBEDINSKY - J. MARTINEZ CONCHESO pouvoir à A. REVERTE - O. RIGO pouvoir à Ch. COURREGELONGUE – A. ZOÏA pouvoir à P. PIRA

Absents : E. BRIEDA - P. GLANES –

Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19 mai 2021

1) La nouvelle directrice des services de Val de Garonne Agglomération, Madame TRINQUET, est venue se présenter aux élus. Elle souhaite connaître la commune de Virazeil, ses projets, comment cela se passe avec l'agglomération.

Elle arrive du Tarn où elle était DGS à Gaillac Graulhet Agglomération, une communauté de communes semblable à celle de VGA. De formation ingénieur, elle a développé des compétences de gestion des politiques publiques, développement économique...

La volonté du président et des vice-présidents de VGA est de travailler tous ensemble.

Monsieur le Maire prend la parole, la commune de Virazeil compte 1700 habitants sur 2000 hectares, 20 agents. Virazeil n'a aucun équipement communautaire. Le lien essentiel avec VGA est la voirie et les transports. 18 associations sur la commune, 8 classes d'école avec la semaine à 4 jours et demie avec l'intervention de VGA pour l'animation des TAP.

Dans les projets, il y a la médiathèque où on a eu un fond de concours de VGA. Construction d'un City stade pour 2022.

Niveau fiscalité, dans la moyenne nationale.

Attractivité du bourg, avec des commerces qui s'installent, avec une supérette qui vient de s'installer et une fleuriste qui va développer son activité.

Madame SCAFFINI évoque le projet au de Cœur de Bourg, avec l'habitat inclusif, accueil de 6 personnes en situation d'handicap, avec des services mutualisés et 9 logements sociaux. 19 lots du lotissement sont vendus ou en cours. M. PIRA évoque un problème avec la station d'épuration de Marmande qui n'est pas aux normes, et bloque l'essor de la zone pour de futurs logements.

Au niveau entreprises, il y a GEORGELIN qui est le 2^{ème} confiturier au niveau national, 200 salariés, L'ADAPT, centre de rééducation, château XVIII et l'entreprise STELLA à Sainte Abondance qui fait des escaliers en bois sur mesure et tout un réseau d'artisans.

Pour l'agriculture, nous avons madame VALENTI, éleveuse de chèvres, qui fait des fromages et les vend sur les marchés, maintien du maraichage et l'appellation vin du Marmandais.

Madame TRINQUET cite le dispositif départemental « Tremplin tourisme », qui est abondé par VGA, et du « pacte de gouvernance ».

2) DECISION MODIFICATIVE N°1 – VOTE DE CREDITS

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PIRA qui précise qu'il est nécessaire d'ajuster les crédits comme indiqués ci-dessous, concernant le budget 2021, ceci afin de pouvoir régler la modification du PLU par URBADOC.

Dépenses	
Article chapitre	Montant
2183 - (21)	-5 300,00 €
202 - (20) : frais liés doc urbanisme	5 300,00 €

Le conseil municipal à l'unanimité, APROUVE la décision modificative n°1 comme mentionnée ci-dessus.

3) DECISION MODIFICATIVE N°2 – VOTE DE CREDITS

Monsieur PIRA précise qu'à la demande de la trésorerie, il faut ajuster les crédits comme indiqués ci-dessous, concernant le budget 2021, pour les frais d'étude de la bibliothèque.

Dépenses		Recettes
Article chapitre	Montant	Article chapitre
2313 – (041) : constructions	1 848,00 €	2031 – (041) : frais d'études

Le conseil municipal à l'unanimité, APROUVE la décision modificative n°2 comme mentionnée ci-dessus.

4) OUVERTURE DE TROIS POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL – CATEGORIE C – TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Maire dit qu'aujourd'hui il y a 6 agents contractuels. Il propose de titulariser 3 agents afin de fidéliser l'équipe. Il s'agira d'un recrutement en interne.

Sont concernés un poste à 26H, un poste à 30H et un à 31H pour l'entretien, le périscolaire, la cuisine.

Le conseil municipal à l'unanimité, DECIDE l'ouverture de 3 postes d'adjoints technique territorial (échelle C1) temps non complet de 26H, 30H et 31H, à compter du **1^{er} septembre 2021**

FILIERE TECHNIQUE

CADRE D'EMPLOI des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

GRADE Adjoint technique

ADOPTE le nouveau tableau des effectifs (titulaires et stagiaires au 1^{er} septembre 2021).

Ancien effectif au tableau : 20

Nouvel effectif au tableau : 20

TITULAIRES - STAGIAIRES

Filière - grade	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
<i>FILIERE ADMINISTRATIVE</i>				
adjoint administratif territorial	C	1	1	
adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1	1	1
adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1	1	
rédacteur principal de 2ème classe	B	1	1	
TOTAL		4	4	1
<i>FILIERE TECHNIQUE</i>				
adjoint technique	C	1	1	1
adjoint technique	C	1	1	1
adjoint technique	C	1	1	1
adjoint technique territorial	C	1	1	1
adjoint technique territorial	C	1	1	1
adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	4	4	
adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1	1	1
TOTAL		10	10	6
<i>FILIERE ANIMATION</i>				
animateur	B	1	1	
TOTAL		1	1	
<i>FILIERE MEDICO SOCIALE</i>				
ATSEM principal 1° classe	C	1	1	
TOTAL		1	1	
TOTAL GENERAL TITULAIRES		16	16	7
<i>FILIERE TECHNIQUE <u>CONTRACTUEL EMPLOI PERMANENT</u></i>				
adjoint technique	C	1	1	1
adjoint technique	C	1	1	1
adjoint technique	C	1	1	1

adjoint technique	C	1	1	
TOTAL		4	4	3
TOTAL GENERAL		20	20	10

5) INFORMATIQUE MAIRIE : MODIFICATION CHOIX DU CONTRAT DE FOURNITURE ET DE MAINTENANCE

Monsieur le Maire signale qu'au dernier conseil municipal, le prestataire pour la fourniture et la maintenance informatique a été choisi. Il s'agit de la société **COAXIS MARMANDE**.

Elle propose aujourd'hui d'aller sur de la location, qui représente un avantage pour le matériel. Au bout de 5 ans soit l'entreprise récupère le matériel, soit elle le propose à la vente pour un prix faible.

Le montant de location mensuelle est de 576.50 € HT (444 € HT de matériel et 132.50 € HT de maintenance)

Le conseil municipal à l'unanimité, ACCEPTE le devis de la société COAXIS MARMANDE pour un montant **HT de 576.50 € et DIT** que les crédits sont inscrits au Budget communal 2021

6) FONDS DE CONCOURS 2021-2026

Monsieur le Maire précise que ce point ne nécessite pas de délibération.

Il s'agit d'une enveloppe pour la période de 2021 à 2026 de 130 425 €, qui correspond à 75 € par habitant. Plusieurs critères sont nécessaires pour obtenir une aide de 35%, 45% ou 50%. Les travaux doivent concerner l'économie d'énergie sur les bâtiments communaux, travaux d'investissement sur le groupe scolaire, travaux structurants d'aménagement de bourg et/ou de voirie, travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics, acquisition ou travaux de rénovation de commerce de proximité, et tout autres travaux sur les bâtiments ou équipements publics.

Questions diverses :

- Présentation du devis des travaux de rénovation du court de tennis pour un montant de 5 571.36 €. Une visite sur site a eu lieu à la demande du club. L'eau s'infiltre dans les fissures, dégradation et affaissement du sol, avec un risque d'accident. Les élus prennent acte de ce devis et prennent la mesure de la nécessité de ces travaux. La municipalité souhaite rendre ce court attractif en l'ouvrant gratuitement aux jeunes de la commune (les réservations se prendraient à la station Elan). Les créneaux d'ouverture ont été calés avec le club de tennis. Ainsi, durant les vacances, le court sera à la disposition des Virazeillais de 8H à 18H. Une inscription devra se faire à la station Elan.

- Tours de garde élections du 27 juin 2021

	Départementales	
	Urne	Emargement
7h30 à 10h30	Christophe COURREGELONGUE	Renée BRICE
10h30 à 13h	Christophe COURREGELONGUE	Gaëlle TONINI-HELBERT

13h à 15h30	Renée BRICE	Loriane LARRUE-MARREL
15h30 à 18h	Christophe COURREGELONGUE	Pascal PIRA

	Régionales	
	Urne	Emargement
7h30 à 10h30	Vincent PAULAY	Sylvie SCAFFINI
10h30 à 13h	Vincent PAULAY	Marie-Line PARAGE
13h à 15h30	Vincent PAULAY / Sylvie SCAFFINI	Javier MARTINEZ CONCHESO
15h30 à 18h	Sylvie SCAFFINI	Monique VALENTI

- Mme PARAGE a été interpellé par ses voisins sur un éclairage puissant rue Malaroche. Les élus iront se rendre compte et étudierons les possibilités pour le réduire.
- 2 arbres menacent de tomber sur la route de l'Europe. La propriétaire a été déjà prévenue.
- Problème de fossé chez Madame VALENTI. Toute l'eau pluviale d'un bâtiment voisin se déverse dans ce fossé qui déborde. Elle interpelle le conseil pour savoir comment réduire cet impact négatif pour son exploitation.
- création de 3 postes de contractuels aux écoles (à revoir au prochain conseil)

Séance levée à 20h25